**A l’attention des membres du groupe de travail sur l’EPU**

Mesdames, Messieurs les membres du groupe de travail,

Au regard des recommandations acceptées par la France lors de ses précédents examens périodiques universels et de la situation actuelle des droits humains en France, l’ACAT-France demande au gouvernement de :

• Mieux encadrer l’usage des armes létales et à « létalité réduite » ;

• Mener des enquêtes approfondies, effectives et indépendantes, lorsque des agents de l’Etat sont mis en cause ;

• Veiller à ce que toutes les demandes d’asile fassent l’objet d’un examen individuel approfondi et à réinstaurer un recours suspensif pour tous ;

• Intensifier ses efforts pour que tous les demandeurs d’asile bénéficient de conditions d’accueil dignes.

Il en va de la confiance même qu’accordent les citoyens à leurs institutions.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l’assurance de ma respectueuse considération.

NOM :

ADRESSE :

DATE ET SIGNATURE :